

Portzamparc PME ISR

2024

FR0000989543 (part C) / FR0013509205 (part I) / FR0013292836 (part P)

Les données extra-financières présentées dans ce rapport sont relatives au fonds Portzamparc PME ISR et à l'activité écoulée jusqu'au 31 décembre 2024.



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS

Il est à noter que les données extra-financières présentées dans ce rapport sont relatives au fonds Portzamparc PME ISR et à l'activité écoulee jusqu'au 31 décembre 2024 soit avant l'évolution de sa stratégie en date du 1er janvier 2025.

Pour plus d'information sur la stratégie d'investissement responsable de Portzamparc Gestion, veuillez vous référer à notre site internet : [Notre engagement responsable](#).

Au cours de l'année 2024, Portzamparc PME ISR a investi majoritairement dans des actions françaises de petites capitalisations selon une approche d'Investissement Socialement Responsable (ISR) visant à privilégier **les meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des entreprises**, telles qu'évaluées par Portzamparc Gestion selon une méthodologie propriétaire du Groupe BNP Paribas Asset Management.

UNIVERS DE COMPARAISON ESG	Valeurs françaises européennes (voir code de Transparence)
ELIGIBILITÉ	PEA-PME
SFDR	Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement UE 2019/2088.
LABELS	ISR

QUE CONTIENT CE REPORTING EXTRA-FINANCIER ?

Ce rapport extra-financier fournit des informations concrètes sur la mise en œuvre de la politique d'investissement ISR du fonds, et compare le portefeuille à son univers de référence au moyen sa notation et de plusieurs indicateurs de performance extra-financiers.

La note ESG du portefeuille est déterminées sur la base d'indicateurs regroupés par piliers : Environnemental, Social et de bonne Gouvernance

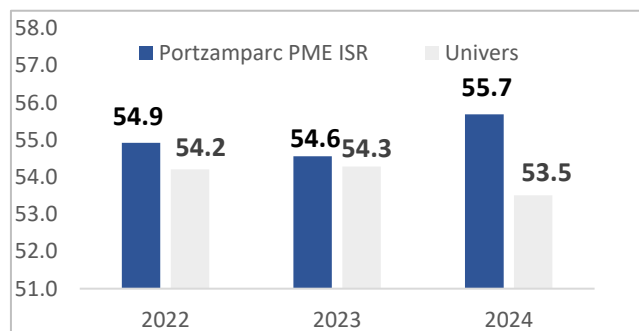
- le score ESG final va de 0 à 100
- converti en un classement par décile de 1 à 10
- déciles 1, 2 et 3 correspondent à une recommandation positive
- déciles 4, 5, 6 et 7 à une recommandation neutre.

Les indicateurs ESG & piliers d'engagement

Nous avons sélectionné 4 indicateurs, constitutifs de la note finale ESG, un pour chaque pour chaque pilier E, S G ou Droits humains. En 2024, notre engagement actionnarial a porté plus particulièrement sur ces éléments.

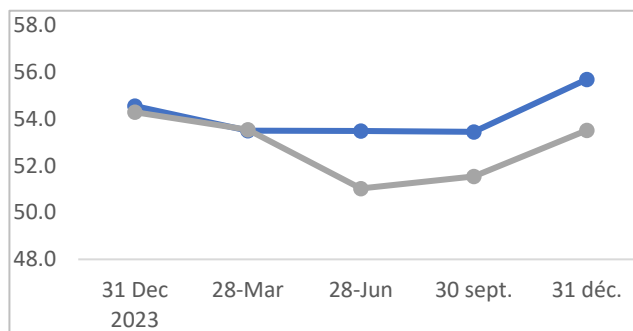
LA NOTE ESG DU FONDS PORTZAMPARC PME ISR

Evolution par année



Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

Focus 2024



Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

Commentaire

En 2024, la mise à jour de l'univers d'investissement du fonds ainsi qu'une mise à jour des notes ESG font baisser la moyenne pondérée du portefeuille et de l'univers.

TOP 15 PAR SCORE ESG au 31.12.2024

96.5%

Taux de couverture en capitalisation

Valeur	Note	décile
SPIE SA	90,0	1
Virbac SA	71,9	1
La Francaise De L'energie SACA	69,3	1
Corbion NV	66,6	1
Borregaard ASA	66,6	1
Greenergy Renovables SA	66,1	1
Neurones	63,5	1
Quadiant SAS	63,3	2
Technip Energies NV	63,1	2
FLSmidth & Co A/S	63,0	2
ALK-Abello A/S	61,5	1
Granges AB	60,8	2
DO & CO AG	59,5	2
Van Lanschot Kempen NV	59,2	3
Store Electronic	56,6	1

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

Commentaire

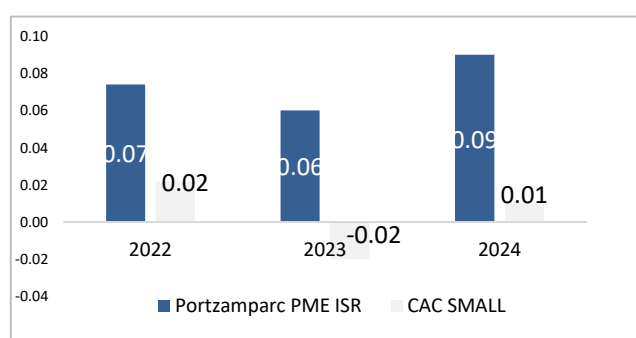
Ces indicateurs ont un taux de couverture significatif au sein du portefeuille. Ils représentent une contribution (positive ou négative) à la note ESG globale. Ils sont calculés en comparant l'émetteur par rapport à ses paires (« score normalisé »). Pour le fonds et la référence, l'indicateur est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs.

En 2024, le fonds Portzamparc PME ISR a surperformé le CAC Small sur les indicateurs « Programme de diversité » et « Programme de lanceur d'alerte ».

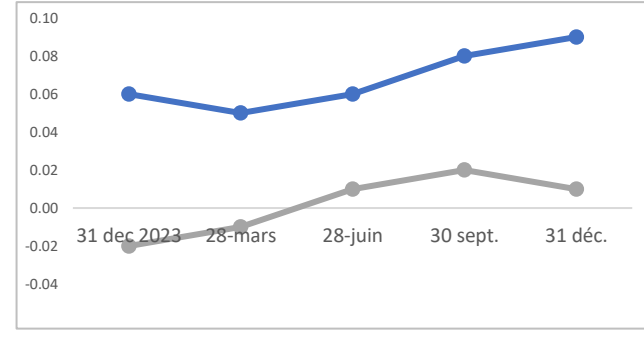
Environnement : le système de gestion environnemental

Le système de management environnemental constitue un outil de gestion d'une entité (entreprise, collectivité, association, etc.) qui lui permet d'estimer, réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement.

Contribution à la note ESG



Focus 2024



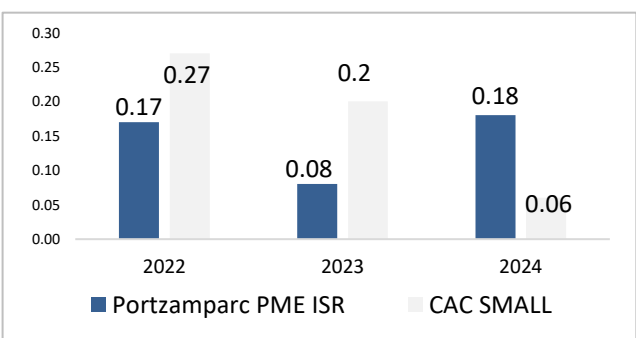
Au 31.12.2024 : Taux de couverture fonds = 96% / Taux de couverture CAC Small = 94%

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

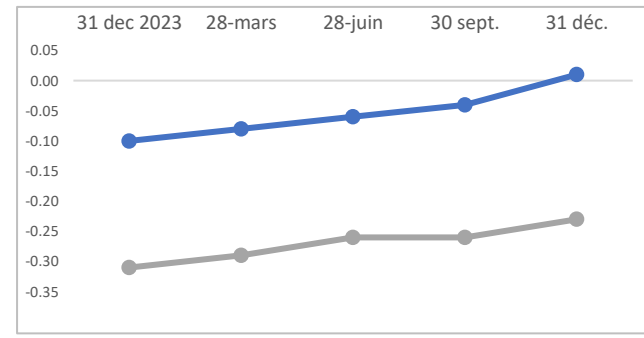
Social : programme de diversité

Cet indicateur évalue les politiques mises en place pour améliorer la diversité au sein de l'entreprise.

Contribution à la note ESG



Focus 2024



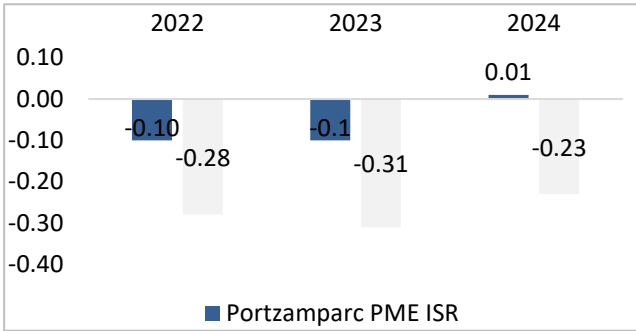
Au 31.12.2024 : Taux de couverture fonds = 91% / Taux de couverture CAC Small = 76%

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

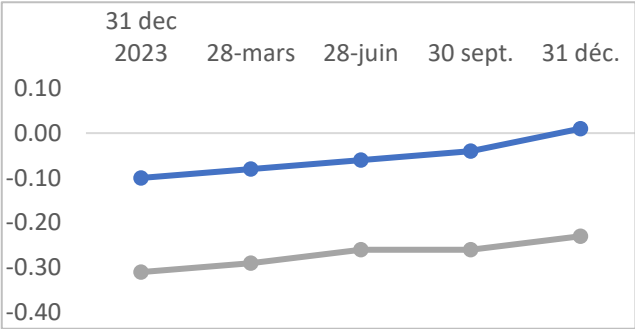
Gouvernance : indépendance du conseil d'administration

La composition du Conseil d'Administration d'une entreprise est un élément clé de bonne gouvernance, afin d'exercer pleinement et librement ses fonctions de contrôle et de conseil.

Contribution à la note ESG



Focus 2024



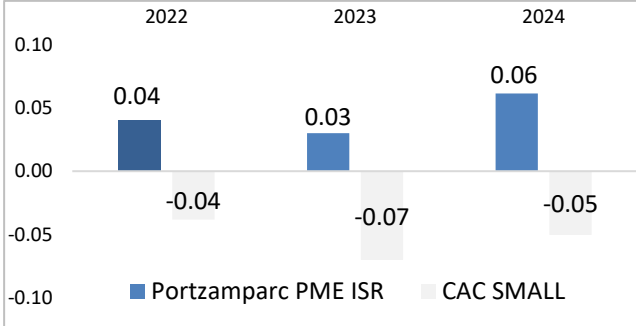
Au 31.12.2024 : Taux de couverture fonds = 96% / Taux de couverture CAC Small = 94%

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

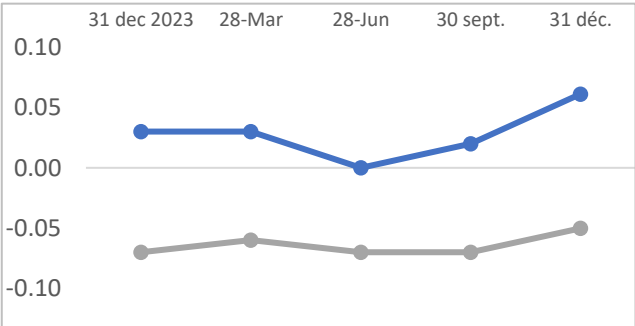
Droits humains : programme de lanceur d'alerte

Cet indicateur fournit une évaluation de la qualité des programmes de lanceur d'alerte. L'absence de mécanismes robustes de remontée d'alerte, de traitement anonymisé et de remédiation peut entraîner des incidences juridiques, financières et de réputation.

Contribution à la note ESG



Focus 2024



Au 31.12.2024 : Taux de couverture fonds = 93% / Taux de couverture CAC Small = 81%

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2024

Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : www.portzamparcgestion.fr. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;

2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.portzamparcgestion.fr.